

INFO PRESSE



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

**CÉRÉMONIE DE
REMISES DES PRIX
AUX LAURÉATS DU**

**24^e CHALLENGE
des Créateurs**

**Hémicycle du Palais de
la Source
Vendredi 18 février 2022**

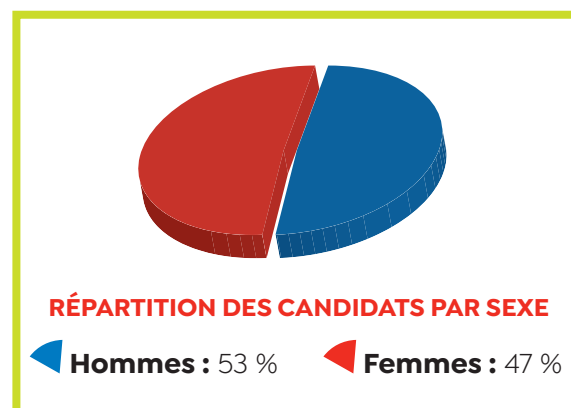
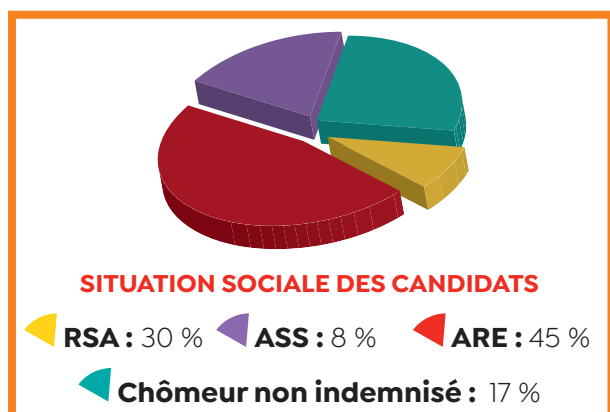
Le Département aux côtés des Réunionnais !

L'organisation du Concours

- Lancement du concours le 2 septembre 2021,
- 88 candidatures reçues
- Un jury technique composé des partenaires suivants du Conseil Départemental : le Pôle Emploi, le CROEC, la CGSS, L'OGEA, les trois Chambres Consulaires, l'AD2R, la Boutique de Gestion, REUSIT, Initiative Réunion Entreprendre, COOP UNION et l'ADIE Réunion, lors d'une journée de speed-casting qui s'est tenue le 5 novembre dernier, a arrêté la liste des 14 finalistes ;

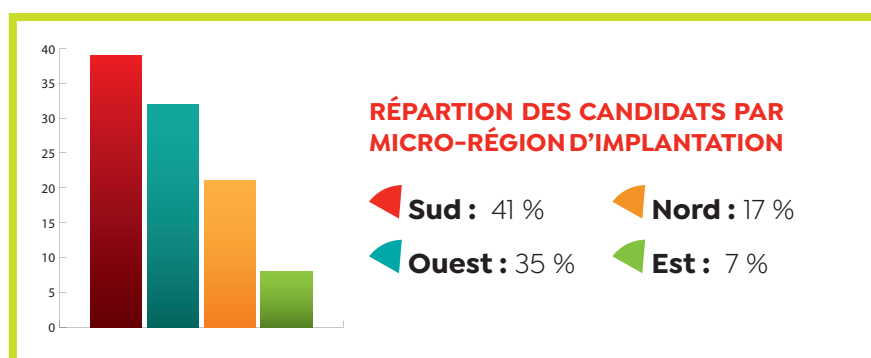
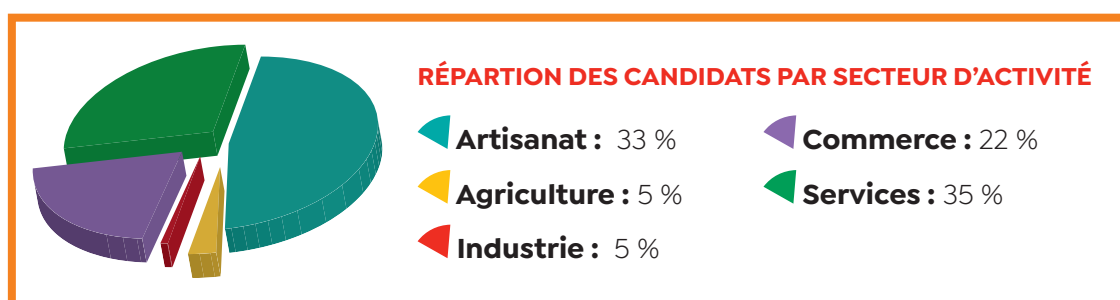
La situation des 88 candidats

38 % des candidats étaient des personnes en grande difficulté sociale au moment de la création de leur entreprise (bénéficiaire du RSA ou de l'ASS).



Présentation des entreprises

- Au total les entreprises ont permis l'emploi de 143 personnes, dont 60 en CDI,
- 59 des créateurs n'ont créé que leur propre emploi.



Les récompenses

Seront récompensés **14 finalistes, dont 7 lauréats, dans 7 catégories :**

- Création d'emploi
- Innovation
- Insertion
- Performance
- Produit Peï
- Start up
- Prix du jury

Aux 7 lauréats :

- Dotation financière de 7 000 € du Conseil départemental
- 4 heures de Conseils spécialisés avec un expert-comptable, une journée de formation collective juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise, offerte par le Croec ;
- une offre spécialisée sur les « bons réflexes d'un cotisant » et un accompagnement personnalisé sur une année de la CGSS ;
- une adhésion d'un an aux centres de gestion agréés offerte par Ogea.

Aux 7 finalistes :

- Dotation financière de 1 500 € du Conseil départemental ;
- une journée de formation collective juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise, offerte par le Croec ;
- une offre spécialisée sur les « bons réflexes d'un cotisant » et un accompagnement personnalisé sur une année de la CGSS ;
- une adhésion d'un an aux centres de gestion agréés offerte par Ogea.

Les 7 lauréats et les 7 finalistes de la 24^e édition du Challenge des Créateurs

PRIX DE LA CRÉATION D'EMPLOI

LAURÉAT



Anass GANY
C'CLEAN • Saint-Pierre

FINALISTE



Johan CAROUPAYE
GOLDEN BARBER SHOP • Le Port

LAURÉAT



Jean-Charles BERTHE
EKOLOGIK • La Possession

FINALISTE



Héloïse FONTAINE
Artémis déesse des biscottes • Étang-Salé

PRIX DE L'INSERTION

LAURÉAT



Emilie FONTAINE
FONTAINE Emilie • La Rivière

FINALISTE



Claire HOARAU
Sign'O Naturel • Le Tampon

LAURÉAT



Jimmy TSIRAMBERY
BEFORMA • Saint-Denis

FINALISTE



Renan DE VILLÈLE
Chocola Te • Saint-Leu

PRIX PRODUITS PÉÏ

LAURÉAT



Ketty TURBOT
BIO&PASSION • Le Tampon

FINALISTE



Valérie Anna LUCAS
CASSAVA • Saint-Paul

LAURÉAT



Isac LEFEVRE
isac damien LEFEVRE • Saint-Joseph

FINALISTE



Jessy SARPEDON
ACPI • Basse Terre

PRIX DU JURY

LAURÉAT



Sophie MOUROUVIN
SAMBOSS • Sainte-Clotilde

FINALISTE



Marie KAWA
BOTTANIKA-CASATHé • Plaine des Palmistes



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

24^e CHALLENGE
des Créateurs

NFORMATIONS

Direction de la Communication

Michèle Bénard • 0692 974 772

michele.benard@cg974.fr

Pana Rakoto • 0692 974 533

pana.rakoto@cg974.fr